

## PROGRAMME DE STABILITE 2008-2010

Après l'accélération exceptionnelle qu'a connue l'économie française au 1<sup>er</sup> semestre 2006, la plaçant dans le peloton de tête de la zone euro, l'activité s'est mécaniquement stabilisée cet été. Les informations conjoncturelles disponibles (enquêtes de conjoncture dans l'industrie, mais aussi dans les services et la construction) suggèrent que l'activité devrait rebondir au 4<sup>ème</sup> trimestre, permettant à **la croissance sur l'ensemble de l'année 2006 de bel et bien s'inscrire à l'intérieur de la fourchette annoncée, entre 2 % et 2,5 %**. L'activité reviendrait ensuite sur son rythme de progression tendanciel, toujours soutenue par une consommation des ménages vigoureuse, conduisant à **une croissance en 2007 à nouveau comprise entre 2% et 2,5%**.

Au-delà des à-coups trimestriels ou mensuels, le retour à une tendance sous-jacente de croissance dynamique et le mouvement de baisse tendancielle du chômage qui l'accompagne depuis près de 18 mois ne sont pas seulement le fruit d'un environnement international plus favorable. **Ils résultent aussi de la politique économique menée par le Gouvernement.**

Le Gouvernement s'est en effet engagé dans une modernisation profonde du marché du travail (à travers le *Plan d'urgence pour l'emploi* et notamment la mise en œuvre du *Contrat nouvelle embauche* pour les entreprises de moins de 20 salariés), une relance de la politique industrielle et de recherche, à travers notamment les pôles de compétitivité, la création de l'Agence pour l'Innovation industrielle (AII) et de l'Agence nationale pour la Recherche (ANR), ainsi que l'appui au développement des PME, grâce à l'amélioration de leur accès au financement et les mesures en faveur de la transmission des entreprises.

Mais les progrès économiques de la France tiennent aussi à la politique d'**assainissement de nos finances publiques** mise en œuvre depuis 2002, notamment à travers des réformes de structure porteuses de dépenses publiques plus efficaces :

- la réforme des **retraites** de 2003 a eu pour conséquence de réduire le besoin de financement global des régimes de retraites de moitié à l'horizon 2020 et d'un peu plus du quart à l'horizon 2050 (rapport du Conseil d'Orientation des Retraites de mars 2006) ;

- la réforme de l'**assurance maladie** engagée en 2004, complétée par les mesures prises dans le cadre des PLFSS pour 2006 et pour 2007, va améliorer l'efficacité de notre système de santé et contribuer au redressement des comptes de la branche maladie ;

- au-delà de ces deux réformes, l'adoption de la Loi organique relative aux lois de finances (**LOLF**) et de la Loi organique relative aux Lois de financement de la Sécurité Sociale (**LOLFSS**) permet de rationaliser progressivement la dépense publique en introduisant plus de transparence dans la présentation des lois de finances et en plaçant au cœur de la gestion publique une logique de résultats et de performance.

La poursuite de cette politique et son amplification, avec notamment le respect exigeant de la stabilisation en volume de la dépense de l'Etat depuis 2003, ont permis à la France de devenir la première des quatre grandes économies européennes à ramener son déficit sous la barre des 3% du PIB et ce dès 2005.

Ces premiers résultats ne constituent évidemment **pas un aboutissement** : le niveau encore élevé du chômage d'un côté, la sensibilité encore trop forte de notre croissance aux aléas conjoncturels et la contrainte que fait peser notre endettement public sur nos capacités d'investissement et d'action, montrent la nécessité de poursuivre l'action économique engagée par le Gouvernement.

C'est pourquoi le Gouvernement a confié à Michel Pébereau le soin de réaliser, à la tête d'une commission trans-partisane, un rapport accessible à tous sur l'état des lieux en matière d'endettement public et les pistes d'amélioration. Le rapport a mis en évidence les risques que fait peser la spirale de l'endettement sur le lien entre les générations au moment où frappe le choc démographique, la nécessité de dégager des marges de manœuvre budgétaires pour réinvestir dans l'avenir et enfin les moyens à consacrer à l'adaptation de

l'économie française à la mondialisation. Il a aussi conclu au besoin d'un plan pluriannuel pour ramener les finances publiques sous contrôle, en appelant à la mobilisation de tous. Ce rapport très médiatisé a été très rapidement suivi d'effets.

En effet, lors de la Conférence nationale des Finances publiques présidée par le Premier Ministre le 11 janvier 2006 – à peine un mois après la remise du rapport Pébereau sur la dette au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie –, deux objectifs ambitieux ont été définis par le Gouvernement en matière de finances publiques à moyen terme et ont été inscrits dans un plan pluriannuel de désendettement et le Programme de Stabilité 2007-2009 de la France :

- les comptes publics doivent revenir à l'équilibre d'ici 2010 ;
- l'endettement public doit revenir sous 60% de la richesse nationale, selon le même calendrier.

En juin 2006, ces objectifs ont été précisés à l'occasion de la présentation au Parlement de l'Engagement national de Désendettement. Le Programme de Stabilité 2008-2010 poursuit bien entendu pleinement cette perspective volontariste de désendettement et d'assainissement des comptes publics.

### **1. En 2006-2007, la politique économique du Gouvernement assure la poursuite de la réduction du déficit public et le désendettement, tout en soutenant la croissance et le pouvoir d'achat.**

#### *En 2006, le déficit public continuerait de baisser pour atteindre 2,7 points de PIB*

La nouvelle réduction du déficit public cette année repose d'abord sur des efforts en **dépenses** à hauteur de 0,5 % du PIB. Les dépenses publiques progresseraient ainsi à un rythme de 1,4 % en euros constants, soit un rythme nettement inférieur à la croissance économique :

- s'agissant de l'**Etat**, pour la quatrième année consécutive, les dépenses du budget général sont stabilisées en euros constants, conformément à l'objectif fixé en loi de finances initiale (LFI) ;

- s'agissant des **comptes sociaux**, la situation continue de s'améliorer. Les prestations ne progresseraient plus que de + 3,1 % (hors mesures de périmètre), après + 4,0 % en 2005. En particulier, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) connaîtrait un nouveau ralentissement sensible, progressant de + 2,7 %, soit environ 1,5 point de moins que la croissance de la richesse nationale. Les prestations chômage baisseraient très sensiblement (environ -8 %), en lien avec la forte diminution du chômage ;

- en revanche, les dépenses des **administrations publiques locales** continueraient de croître au même rythme qu'en 2005 et pourraient de ce fait contribuer à la même hauteur que les dépenses sociales à la progression de la dépense totale, alors même que leur périmètre est près de 2,5 fois inférieur.

En matière de **recettes**, le taux de prélèvements obligatoires (PO) devrait rester stable, à 44 % du PIB. Mais cette stabilité apparente recouvre deux mouvements opposés :

- d'un côté, les **mesures nouvelles** devraient diminuer le taux de PO de 0,3 % du PIB (revalorisation de la Prime pour l'Emploi, dernière étape de la suppression totale de la sur-contribution à l'impôt sur les sociétés, dégrèvement de taxe professionnelle pour investissements nouveaux, etc.) ;

- d'un autre côté, cette évolution serait compensée par le **dynamisme spontané** des assiettes fiscales et sociales. Le dynamisme des recettes fiscales résulte principalement de la croissance soutenue de la taxe sur la valeur ajoutée – portée par la vigueur de la consommation des ménages – et de celle de l'impôt sur les sociétés – grâce à la forte hausse du bénéfice fiscal des entreprises, plus favorable que prévue. Par rapport à la LFI, les recettes fiscales nettes sont estimées en plus values d'environ 5 Md€

***En 2007, le déficit public se réduirait encore pour atteindre 2,5 points de PIB – soit le déficit « stabilisant » l'endettement – dans un contexte de baisse du taux de prélèvements obligatoires***

L'effort de maîtrise de la **dépense** publique sera maintenu l'an prochain, contribuant à hauteur de 0,4 % du PIB à la réduction du déficit :

- la maîtrise des dépenses de l'**État** serait amplifiée en 2007 : après une progression nulle en 2006, les dépenses du budget général devraient décroître de 1 % en volume, l'objectif étant d'atteindre une stabilisation en euros courants – et non plus seulement en euros constants – à l'horizon 2010 (voir ci-après) ;
- la progression des **dépenses sociales**, hors effets de périmètre, se stabiliserait par rapport à 2006 (+ 3 % après + 3,1 %). Les versements de retraites resteraient dynamiques sous l'effet naturel des départs à la retraite des générations du baby boom. *A contrario*, la plupart des autres prestations ralentiraient : dans le prolongement des bons résultats obtenus par la réforme de l'assurance maladie en 2006, la croissance de l'ONDAM s'inscrirait en progression de + 2,6 % seulement en 2007 ; les prestations familiales ralentiraient (+ 3 %, après + 4,2 % en 2006) avec l'arrivée à maturité du dispositif de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Par ailleurs, les prestations chômage connaîtraient une nouvelle diminution (- 6 %) avec la poursuite de la baisse du chômage ;
- les dépenses des **administrations locales** continueraient de progresser sur un rythme dynamique, supérieur à 3% en volume.

De son côté, le taux de **prélèvements obligatoires** des administrations publiques diminuerait à 43,7 %. Cette baisse s'explique essentiellement par les effets de la réforme fiscale du PLF 2006 dont l'impact majeur se situe en 2007. La réforme du barème de l'impôt sur le revenu se traduira en particulier par un gain fiscal de 3,9 milliards d'euros pour les contribuables. En outre, la réforme de la Prime pour l'Emploi (PPE) au profit des ménages modestes, votée dans le PLF 2006, est dotée de 0,5 Md€ supplémentaire en PLF 2007, pour un montant cumulé de 1,5 milliard d'euros (0,5 Md€ sur 2006 et 1 Md€ sur 2007). Ainsi, le montant maximal de la part individuelle de la PPE est porté de 538 euros à 714 euros en 2006, puis à 948 euros en 2007, soit un quasi doublement pour un travailleur au SMIC à plein temps. Par ailleurs, la réforme de la taxe professionnelle représentera en 2007 un allègement supplémentaire de 1,1 Md€ pour les entreprises, pour atteindre un total de 2,6 Md€ à l'horizon 2010.

***La réduction moyenne du déficit structurel réalisée en 2006-2007 s'élèverait à environ 0,5 % du PIB, en ligne avec les préconisations communautaires***

En 2006, la totalité de la réduction du déficit est structurelle : elle atteint 0,6 % du PIB – de façon usuelle, on ne tient pas compte dans ce calcul du versement aux comptes publics en 2005 de la soulte des industries électriques et gazières (IEG) à hauteur de 0,5 % du PIB. En 2007, l'amélioration structurelle serait de nouveau soutenue, à hauteur de 0,4 % du PIB.

***La première phase de l'Engagement national de Désendettement se traduirait par une décade de l'endettement public d'au moins 2 % du PIB en 2006 et d'1 % supplémentaire en 2007***

Le ratio d'endettement reculerait ainsi de 66,6 % fin 2005 à 64,6 % fin 2006 puis à 63,6 % fin 2007. Ce mouvement de réduction rapide de l'endettement est rendu possible par la maîtrise accrue des dépenses de l'Etat, l'affectation intégrale des plus-values fiscales constatées (environ 5 Md€ sur 2006) à la réduction du déficit et de la dette, par l'affectation des recettes de cessions d'actifs au désendettement, par la réorientation du pilotage de la trésorerie des administrations publiques et, plus généralement, par l'amélioration de la gestion courante de la dette de l'ensemble des acteurs publics.

**2. L'assainissement de nos finances publiques sera poursuivi sur la période 2008-2010, dans le cadre de l'Engagement national de Désendettement, pour revenir à l'équilibre des comptes publics et ramener l'endettement en dessous de 60% du PIB d'ici 2010.**

La stratégie de l'Engagement national de Désendettement repose sur **trois piliers** :

- **le relèvement de la croissance potentielle : l'économie française doit pouvoir progresser entre 3% et 4%.** Pour cela, il nous faut d'abord relever les taux d'emploi, inférieurs chez les jeunes et les seniors à ce qu'ils sont chez nos grands partenaires : c'est l'objet du *Plan d'urgence pour l'emploi*, du plan d'action concerté en faveur des seniors mais aussi de la réforme de l'impôt sur le revenu programmée pour 2007, du renforcement de la Prime pour l'Emploi et de l'instauration de différentes primes de retour à l'emploi, qui font en sorte que le travail paie plus que l'inactivité. Mais cela passe aussi par le redéploiement des moyens budgétaires vers l'investissement et les dépenses d'avenir : c'est ce qui a été fait en dotant l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), l'Agence pour l'Innovation Industrielle (AII) et l'AFITF de moyens exceptionnels pour inciter les entreprises à investir dans la R&D. C'est également l'objectif de la réforme de la taxe professionnelle, qui renforce l'attractivité de notre territoire. Le rapport sur l'« économie de l'immatériel », remis début décembre par Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, propose des mesures déterminantes pour relever le niveau de notre croissance potentielle ;

- **une maîtrise renforcée de la dépense publique : aller vers « mieux d'Etat ».** Pour ce faire, chacun des acteurs concernés doit prendre sa part dans cet effort en fonction de ses spécificités et de sa situation de départ. Le Gouvernement s'est d'ores et déjà engagé à aller, à partir de 2007, au-delà de la stabilisation des dépenses de l'Etat en volume (« 0 volume ») pour viser la stabilisation des dépenses de l'Etat **en valeur** (« 0 valeur »). Dans ce cadre, le PLF 2007 prévoit une diminution de 1% en volume de la dépense de l'Etat, permise par la montée en puissance dans le processus budgétaire de l'application de la LOLF et la mise en œuvre des premiers audits de modernisation, qui ont déjà permis de passer en revue plus de 120 Mds€ de dépenses et identifié ainsi les poches de productivité à mobiliser. Des gains de productivité supplémentaires découleront des prochaines vagues d'audits. L'organisation en janvier 2006 de la première Conférence nationale des Finances publiques, réunissant l'ensemble des acteurs responsables de la dépense publique, a permis de les sensibiliser sur la nécessité de maîtriser l'ensemble de la dépense publique (de l'Etat, sociale, locale). Le 20 juin 2006, la première réunion du Conseil d'Orientation des Finances publiques, instance permanente de travail de la Conférence, a permis d'identifier les premières pistes de travail en commun (vieillesse, dépenses des collectivités locales, gouvernance, optimisation de la gestion des trésoreries,...) qui feront l'objet de propositions lors de la prochaine conférence début 2007 ;

- **une politique active de gestion de la trésorerie des administrations publiques et de cessions de leurs actifs non stratégiques** (en retenant le principe de l'affectation des recettes correspondantes au désendettement) : la réduction sécurisée du « matelas » de trésorerie de l'Agence France Trésor depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la privatisation des concessions autoroutières et la cession des titres Alstom en sont des illustrations récentes. Sur 2008-2010, les cessions d'actifs stratégiques se poursuivraient et contribueraient chaque année à réduire l'endettement de 5 à 10 Md€

### *Le Gouvernement présente deux scénarios économiques*

Comme pour la programmation précédente, le Gouvernement a choisi de présenter deux scénarios de finances publiques sur la période 2008-2010, **se distinguant par le niveau de croissance retenu.**

**Le premier scénario (scénario « bas ») est un scénario prudent.** A ce titre, il n'incorpore que marginalement les réactions positives des acteurs aux mesures annoncées par le Gouvernement pour stimuler durablement le taux d'emploi et la productivité, et n'intègre pas les effets de nouvelles mesures dans ce domaine qui pourraient être prises d'ici 2010. **La croissance se situerait sur un rythme de 2,25% par an,** soit à peu près la croissance potentielle. Ce premier scénario fournit un socle robuste, car prudent, pour la programmation pluriannuelle, notamment pour la prévision des recettes fiscales et sociales.

**Le second scénario (scénario « haut ») est plus volontariste.** Il tient compte des effets des réformes de structure engagées par le Gouvernement depuis trois ans (réforme des retraites, réforme de l'assurance maladie, réforme de l'impôt sur le revenu, réforme de la taxe professionnelle, facilitation de la création d'entreprises, aménagements des 35 heures, *Plan d'urgence pour l'emploi*, réforme de la Loi Galland, Loi pour la confiance et la modernisation de l'économie, LOLF...). Il poursuit dans la même voie un certain nombre d'ajustements du marché des biens (décrits dans le Programme national de Réforme, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne) et du travail. L'économie profite aussi à plein de l'effet de levier que constituent la coordination et le cofinancement des projets issus des pôles de compétitivité, de l'Agence de l'innovation industrielle (AII), de l'Agence nationale de la recherche (ANR), de l'AFITF. Enfin, certaines des préconisations du rapport sur l'« économie de l'immatériel » commencent à être mises en œuvre.

**Dans ce scénario, la croissance annuelle atteint 3%**, avec une croissance potentielle sous-jacente progressivement renforcée, en raison d'un dynamisme accru de l'emploi et de l'investissement (elle atteint 3% à l'horizon de la période de projection).

### *La poursuite des efforts de maîtrise de la dépense*

#### *La montée en puissance des outils de modernisation de l'Etat*

Sur la période 2008-2010, la montée en puissance de la LOLF et la mise en œuvre des audits de modernisation laissent espérer des **gains d'efficacité substantiels dans la gestion publique**. En effet, dès 2007, les pleins effets de la LOLF se ressentiront : les indicateurs de performances auront été mesurés en 2006 pour la première fois – servant ainsi de référence – et les gisements d'économies potentielles auront été identifiés grâce aux audits de modernisation de l'Etat.

Ces gains d'efficacité permettent d'aller plus loin que la stabilisation des dépenses en volume dès 2007, avec un PLF 2007 construit sur la base d'une dépense de l'Etat baissant de 1% en volume et du non-remplacement de 15.000 fonctionnaires. Au-delà de 2007, avec la pleine application de la LOLF et la généralisation des audits, les conditions seront réunies pour assurer, **à moyen terme, une stabilisation en valeur des dépenses de l'Etat**.

Ceci assurerait l'accélération de la réduction du déficit de l'Etat. **Celui-ci serait ainsi réduit à -0,9% ou -0,6% du PIB à l'horizon 2010 selon le scénario.**

#### Les audits de modernisation

Avec les 127 audits de modernisation déjà réalisés, couvrant un périmètre de plus de 120 milliards d'euros de dépenses, l'Etat dispose de leviers qui lui ont permis d'engager, dès le PLF 2007, la diminution de la dépense de l'Etat sans réduire la qualité du service public rendu aux Français.

Lancée en octobre 2005, cette démarche nouvelle fondée sur la fréquence, la transparence (publication des rapports), le caractère interministériel et opérationnel des audits, a permis d'identifier des leviers très importants de modernisation dans l'ensemble de l'Etat et de dégager des gains de productivité intégrés dans le PLF 2007. Elle contribue également à tirer pleinement parti de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), en renforçant les capacités de prise de responsabilité budgétaire des ministères et responsables de programme et en leur offrant des outils permettant de contribuer à l'atteinte de certains objectifs des projets annuels de performances (PAP). Les audits couvrent ainsi les principaux enjeux de modernisation de l'Etat, depuis l'optimisation des procédures jusqu'à l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques.

Avec les rapports déjà rendus publics sur le site Internet du Forum de la performance, 3 milliards d'euros de gains de productivité sur 3 ans ont déjà pu être identifiés. Environ 40 % de ce chiffre résulte du plan d'actions sur les achats. 20 % résulte des audits transversaux notamment sur l'immobilier, sur la mise en place des nouveaux processus budgétaire et comptable, du travail sur la paye, les pensions. Les 40 % résultent de l'ensemble des travaux ministériels. Ainsi plusieurs rapports ont déjà débouché sur des plans d'action précis, qui ont permis de :

- dégager des vraies économies budgétaires sans réduire le service rendu, voire en l'améliorant (décharges statutaires des enseignants, réformes du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie mises en œuvre dans le cadre des contrats de modernisation) ;
- maîtriser les dépenses alors que les besoins ne cessent d'augmenter (frais de justice, empreintes génétiques, hébergement d'urgence...).
- développer de nouvelles recettes ou d'empêcher une dépense (recouvrement des condamnations grâce à la généralisation des bureaux d'exécution des peines).

Cette démarche, qui a désormais fait ses preuves, est poursuivie et systématisée par le lancement régulier de nouvelles vagues d'audits.

Une attention particulière est portée à la mise en œuvre effective des plans d'action arrêtés par les ministères dans la continuité des rapports d'audit, et dans le suivi de leur avancement et de leurs résultats, quantitatifs et qualitatifs. Les premiers résultats des audits sont rendus publics à travers un tableau de bord gouvernemental mis en ligne ([www.performance-publique.gouv.fr](http://www.performance-publique.gouv.fr)).

#### *Une poursuite de la modération de la dépense sociale*

Tous organismes sociaux confondus, la dépense sociale devrait pouvoir limiter sa progression à environ +1% par an en volume en moyenne sur la période 2008-2010.

Le ralentissement des dépenses d'assurance maladie (encore +4 % en valeur en 2005, contre à peine plus de 2,5% en valeur en 2006-2007) devrait se poursuivre sur la période de programmation, à la faveur notamment de la montée en puissance des effets de la réforme de l'assurance maladie entrée en vigueur en 2005.

Les prestations chômage devraient diminuer, à la faveur du recul du chômage, dans des proportions qui dépendent naturellement du scénario.

Enfin, les dépenses de la branche famille devraient s'infléchir en raison de l'arrivée à maturité de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), alors que celles de la branche vieillesse resteraient dynamiques, en liaison avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du « baby-boom ».

#### *Des collectivités locales qui contribuent au désendettement*

Sur la période de programmation 2008-2010, les dépenses en volume des collectivités locales augmenteraient à un rythme annuel de 2,0% : après une inflexion à la baisse en 2008-2009 liée au cycle électoral, les projets d'investissement redeviendraient dynamiques à partir de 2010.

### **Progression des dépenses publiques sur 2008-2010**

<i>(en volume, moyenne par an)</i>	Scénario bas	Scénario haut
Dépenses publiques	0,6%	0,5%
<i>dont :</i>		
Etat (comptabilité budgétaire)	-1,5%	-1,5%
Etat (comptabilité nationale)	-0,5%	-0,5%
Organismes divers d'administration centrale	0,5%	0,5%
Administrations de sécurité sociale	1,1%	1,0%
<i>dont</i>		
Dépenses d'assurance maladie en valeur (ONDAM)	2,2%	2,5%
Collectivités locales	2,0%	2,0%

*Une réduction régulière du déficit (cf. graphique page suivante)*

**Le déficit public reviendrait ainsi exactement à l'équilibre en 2010 dans l'hypothèse basse.** L'amélioration annuelle du solde structurel serait de 0,7 % par an en moyenne, soit nettement au-dessus des 0,5 % exigés par le Pacte de stabilité et de croissance. L'effort de réduction du déficit serait essentiellement dû à la modération des dépenses publiques.

**L'amélioration serait encore plus marquée dans le scénario haut, dans lequel le solde public passerait d'un déficit de -2,5% du PIB en 2007 à un excédent de +0,8% du PIB en 2010** (l'équilibre est en réalité pratiquement atteint dès 2009, avec un déficit limité à -0,2% du PIB). L'écart par rapport au scénario bas est essentiellement imputable au plus grand dynamisme des recettes publiques, lié au scénario macroéconomique plus volontariste.

**Quel que soit le scénario, les comptes publics reviennent à l'équilibre avant la fin de la décennie.**

*Une diminution rapide de l'endettement (cf. graphique page suivante)*

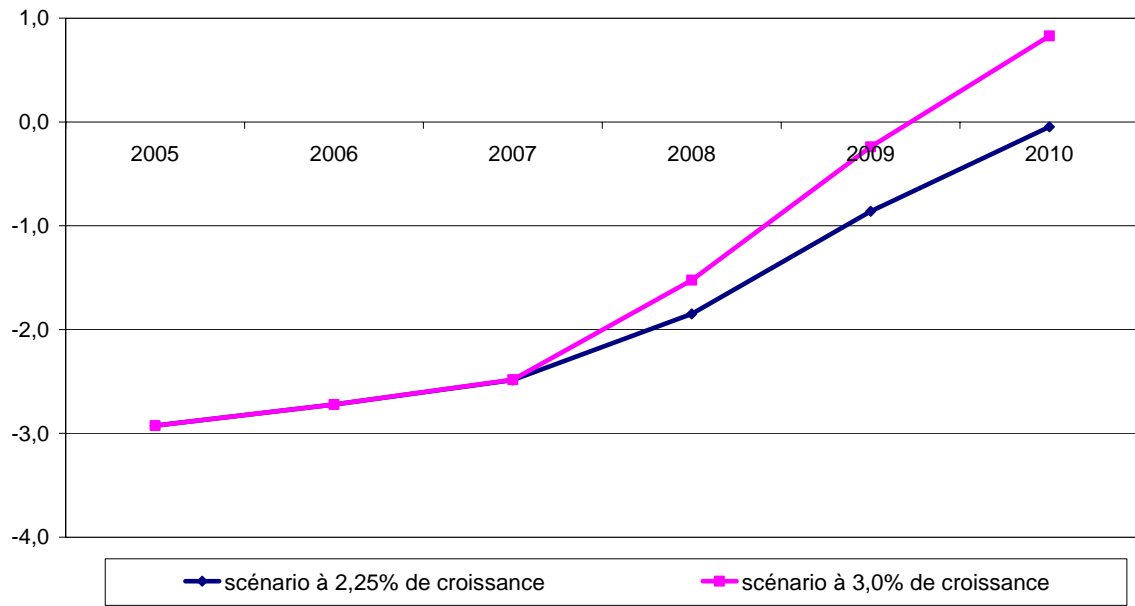
Le ratio d'endettement devrait atteindre 63,6 % du PIB fin 2007, soit 3% de moins que fin 2005. Sur 2008-2010, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de désendettement permettra d'accélérer encore ce mouvement, dans les deux scénarios :

- dans le scénario bas, le ratio d'endettement revient sous les 60% du PIB en 2010, à 58%, même s'il en est très proche dès 2009, à 60,7% ;
- dans le scénario haut, le ratio d'endettement revient sous les 60% du PIB dès 2009, à 58,9%, pour atteindre 55,1% en 2010, soit son niveau de 1995.

**Dans le sillage du retour à l'équilibre des comptes publics, la dette publique revient en deçà de 60% du PIB avant la fin de la décennie quel que soit le scénario.**

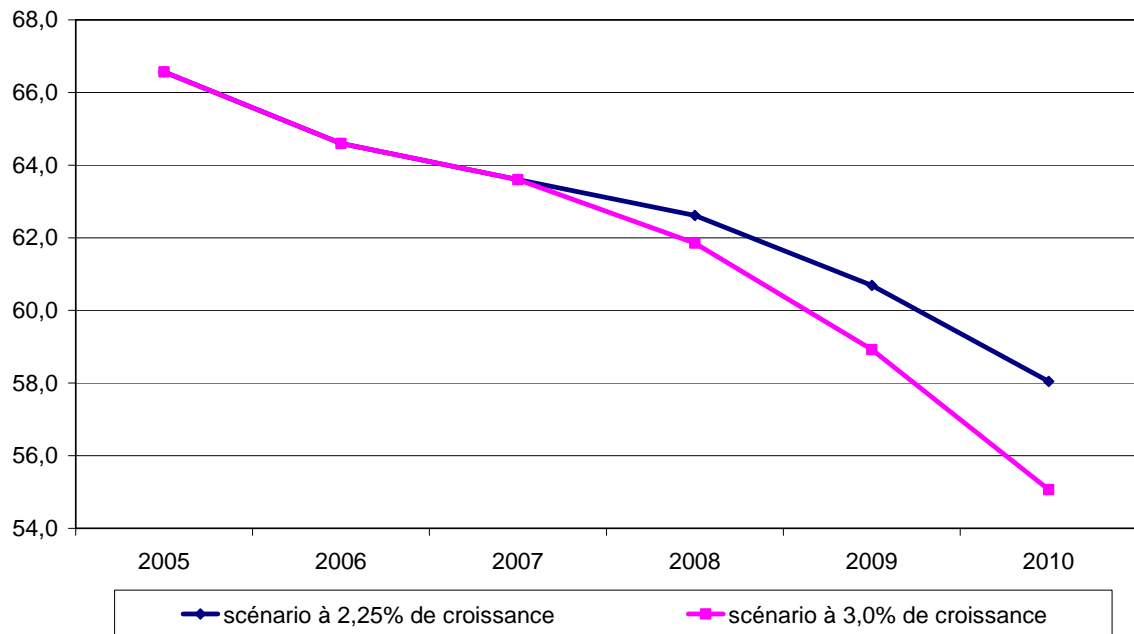
### Déficit public 2005-2010

(points de PIB)



### Dettes publiques 2005-2010

(points de PIB)



# 1. Scénario macroéconomique

## 1.1. La situation et les perspectives à court terme (2006-2007)

Le paysage conjoncturel s'est éclairci pour l'économie française à partir de l'été 2005 : la France, comme l'ensemble de la zone euro, a profité de l'accélération du commerce mondial, tirée notamment par les importations américaines et asiatiques. Dans le même temps, la demande intérieure s'est vivement redressée. Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, l'économie française a connu une phase d'accélération exceptionnelle, suivie d'une stabilisation mécanique de l'activité au 3<sup>ème</sup> trimestre. Les informations conjoncturelles disponibles (enquêtes de conjoncture dans l'industrie, mais aussi dans les services et la construction) pointent vers un rebond de l'activité au 4<sup>ème</sup> trimestre. Au total, la croissance française devrait bel et bien s'inscrire en 2006 dans la fourchette 2% et 2½% annoncée.

Tout en restant dynamique, l'environnement international de la France devrait devenir progressivement moins porteur en 2007. L'économie américaine connaîtrait un atterrissage en douceur, la demande des ménages faiblissant après plusieurs années d'exceptionnel dynamisme. L'activité de la zone euro devrait également ralentir quelque peu du fait de politiques macroéconomiques plus restrictives qu'en 2006.

Toujours tirée par la demande intérieure, l'activité en France resterait soutenue, progressant en 2007 de nouveau dans la fourchette comprise entre 2% et 2½%.

Ce scénario de croissance pour 2006 et 2007 est un scénario médian, jugé le plus probable, qui exclut la matérialisation d'aléas majeurs, tant internationaux que domestiques. Une accélération plus franche de l'activité est possible, sous l'effet par exemple d'un ralentissement moins marqué l'an prochain en Allemagne. *A contrario*, un scénario plus défavorable ne peut être totalement écarté, en raison par exemple d'une surprise sur la croissance américaine.

## 1.2. Les perspectives à moyen terme (2008-2010)

Deux scénarios macroéconomiques alternatifs ont été envisagés sur la période 2008-2010.

**Le premier scénario, dit « bas », repose sur une hypothèse prudente** de croissance de 2¼% par an associée à une croissance potentielle du même ordre.

C'est un scénario bâti sur le prolongement des tendances récentes mais en tenant compte de deux évolutions aux effets opposés sur la population active : d'une part, les conséquences du vieillissement démographique avec l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses du baby-boom qui entraîne mécaniquement un ralentissement de la population active ; d'autre part, la révision récente des prévisions de population active de l'INSEE, du fait d'une immigration et d'un taux de fertilité plus élevés qu'anticipés précédemment et qui conduit à revoir la croissance potentielle sur longue période.

En revanche, ce scénario n'intègre pas les effets de mesures nouvelles qui seraient prises d'ici 2010 pour accroître le taux d'emploi et la productivité.

**Le second scénario, dit « haut », est plus volontariste.** Il repose sur une hypothèse de croissance de 3% sur la période 2008-2010, associée à une croissance potentielle progressant régulièrement pour atteindre 3% à l'horizon de 2010.

C'est un scénario dans lequel la poursuite des réformes structurelles entreprises par le Gouvernement renforcerait peu à peu la croissance potentielle à l'horizon de la projection.

Ce scénario suppose ainsi **une hausse du taux d'emploi** via une baisse du taux de chômage d'équilibre et une hausse du taux de participation de la population en âge de travailler. Les mesures prises récemment, notamment les différentes phases du *Plan d'urgence pour l'emploi*, et celles qui leur feront suite permettraient d'atteindre ce résultat. D'autres facteurs contribueraient à soutenir la croissance potentielle, notamment un relèvement du nombre d'heures travaillées par tête, une dynamique d'accumulation du capital plus rapide, et **une hausse de la productivité** due à la diffusion des nouvelles technologies et aux effets de la relance de notre effort de recherche (créations de l'Agence pour l'innovation industrielle, de l'Agence nationale pour la recherche et des pôles de compétitivité).

**Tableau : scénario macroéconomique 2008-2010**

<i>Moyenne 2008-2010</i>	<b>Scénario bas</b>	<b>Scénario haut</b>
PIB	2¼ %	3,0 %
Demande intérieure	2¼ %	2,9 %
Dépenses de consommation des ménages	2,5 %	3,1 %
Dépenses de consommation des administrations publiques	0,5 %	0,5 %
Formation brute de capital fixe	2,9 %	4,8 %
dont entreprises <sup>1</sup>	3,8 %	6,8 %
Contribution des stocks	0,1 %	0,1 %
Contribution de l'extérieur	0,0 %	0,0 %
Exportations	5,9 %	7,1 %
Importations	5,6 %	6,7 %
Déflateur de PIB	1¾ %	1¾ %
Indice des prix à la consommation	1¾ %	1¾ %
Masse salariale du secteur privé	4½ %	5¼ %
Salaire moyen nominal par tête secteur privé	3¾ %	4 %
Effectifs salariés du secteur privé	¾ %	1¼ %

## **2. Solde et dette des administrations publiques**

A la suite de la remise du rapport Pébereau au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie le 14 décembre 2005, le Premier Ministre a présidé le 11 janvier 2006 la première Conférence nationale des Finances publiques. Cette Conférence visait à réunir l'ensemble des acteurs de la dépense publique (l'Etat, mais aussi les organismes sociaux et les collectivités locales), afin de les sensibiliser à l'absolue nécessité d'assainir au plus vite nos finances publiques. A cette occasion, le Premier Ministre a fixé deux objectifs fondamentaux : revenir à l'équilibre des comptes publics et sous 60% du PIB d'endettement public d'ici 2010. Ces objectifs ont déjà été inscrits dans le Programme de Stabilité 2008-2010.

<sup>1</sup> Sociétés non financières et entreprises individuelles.

En juin, à l'occasion du Débat d'Orientation budgétaire (DOB), ces objectifs ont été précisés dans le cadre de l'« Engagement national de Désendettement » que le Gouvernement a présenté devant le Parlement.

Les années 2006 et 2007 marquent une étape importante de la stratégie de désendettement du Gouvernement, avec le retour du déficit public au niveau du solde stabilisant la dette (2,5% du PIB en 2007) et l'amorce de la décrue du ratio d'endettement public (d'au moins 2% du PIB en 2006, puis de 1% supplémentaire en 2007). Au-delà de 2007, la maîtrise de la dépense de l'Etat et de l'assurance maladie devrait contribuer à la poursuite du redressement des comptes publics avec pour objectif de ramener le solde à l'équilibre en fin de programmation, voire en excédent dans le scénario haut. Dans ce contexte et sous l'hypothèse conservatoire de cessions d'actifs de l'ordre de 5 à 10 Md€chaque année, le ratio d'endettement public reviendrait nettement sous le seuil des 60% en 2010, voire en 2009 dans le scénario haut.

**Tableau : déficit et dette des administrations publiques**

		<i>points de PIB</i>			
		2007	2008	2009	2010
<b>Scénario bas</b>	Déficit public	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
	Dette publique	63,6	62,6	60,7	58,0
<b>Scénario haut</b>	Déficit public	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
	Dette publique	63,6	61,9	58,9	55,1

## 2.1. Les évolutions par sous-secteur des administrations publiques

L'amélioration de la situation financière des administrations publiques viendrait notamment de la réduction du besoin de financement de l'Etat, de 1,5 point de PIB entre 2007 et 2010 dans le scénario bas. Cette réduction découlerait avant tout de la progression contenue des dépenses budgétaires de l'Etat (cf. partie 4). Du côté des recettes, une hypothèse prudente a été retenue, avec une évolution parallèle à l'activité. Dans le scénario haut, le surcroît de recettes fiscales, lié au surcroît d'activité économique, permettrait de réduire le déficit de l'Etat de 0,3 point de PIB supplémentaire à l'horizon 2010.

Les **administrations de sécurité sociale** seraient en excédent dès 2008 avec le retour à l'équilibre de l'assurance maladie fin 2008 et du régime général fin 2009. Les économies générées par la maîtrise de l'ONDAM et la baisse du taux de chômage contribueraient à l'inflexion de la dépense. Dans le scénario haut, la croissance soutenue conduirait à un surplus de recettes et à une baisse des prestations chômage qui amélioreraient le solde des administrations de sécurité sociale de 0,4 point de PIB supplémentaire en 2010 par rapport au scénario bas.

Le solde des **organismes divers d'administration centrale** s'améliorerait de 0,2 point de PIB sur la période 2007-2010 dans le scénario bas. Les structures de défaisance se désendetteraient sur la période.

Enfin, les **administrations publiques locales** resteraient en léger déficit (-0,1 point de PIB) en 2010, dans le scénario bas. Dans le scénario haut, les surplus de recettes dégagés favoriseraient un retour en léger excédent (0,1 point de PIB). En ce qui concerne les recettes d'impôts locaux, chacun des scénarios est fondé sur l'hypothèse prudente d'un maintien constant des taux d'imposition votés.

**Tableau : déficit par sous-secteur des administrations publiques**

		<i>points de PIB</i>	2007	2008	2009	2010
<b>Scénario bas</b>	Administrations publiques		-2,5	-1,8	-0,9	0,0
	Etat		-2,4	-2,0	-1,5	-0,9
	Organismes divers d'administration centrale		0,1	0,2	0,3	0,3
	Administrations locales		-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
	Administrations sociales		-0,1	0,1	0,4	0,6
<b>Scénario haut</b>	Administrations publiques		-2,5	-1,5	-0,2	0,8
	Etat		-2,4	-1,9	-1,2	-0,6
	Organismes divers d'administration centrale		0,1	0,2	0,3	0,3
	Administrations locales		-0,1	-0,1	0,1	0,1
	Administrations sociales		-0,1	0,2	0,6	1,0

**2.2. Sur la période 2008-2010, l'amélioration annuelle moyenne du solde structurel<sup>2</sup> serait comprise entre 0,7 et 1,0 point de PIB selon le scénario retenu et serait entièrement obtenue par la maîtrise de la dépense publique**

Dans les deux scénarios, la dépense publique en volume évoluerait sensiblement moins vite que la croissance potentielle entre 2008 et 2010 (0,6% en moyenne pour une croissance potentielle annuelle proche de 2¼ % dans le scénario bas et une croissance potentielle moyenne de 2,7% dans le scénario haut), ce qui explique l'amélioration structurelle des comptes publics. L'élasticité des prélèvements obligatoires est en effet, de façon prudente, unitaire sur la période 2008-2010 et ne contribue pas à l'amélioration structurelle des comptes publics (y compris dans le scénario haut).

Dans ce contexte, dans le scénario bas, l'amélioration structurelle sur la période 2007-2010 est de 0,7 point par an en moyenne. Dans le scénario haut, elle atteindrait plus de 0,8 point (cf. tableau 2). L'amélioration du solde structurel sur la période irait ainsi au-delà de nos engagements européens, qui requièrent une amélioration structurelle de 0,5% par an en moyenne en vue d'atteindre l'objectif de moyen terme.

En niveau, le solde structurel passerait donc de -2,6 points de PIB en 2006 à l'équilibre dans le scénario bas et à un excédent dans le scénario haut (+ 0,7 point de PIB).

**Tableau 2. Evolution du solde des administrations publiques (en points de PIB) scénario tendanciel et scénario volontariste**

		<i>points de PIB</i>	2007	2008	2009	2010
<b>Scénario bas</b>	Déficit public		-2,5	-1,8	-0,9	0,0
	Variation du solde structurel		0,4	0,7	0,8	0,7
<b>Scénario haut</b>	Déficit public		-2,5	-1,5	-0,2	0,8
	Variation du solde structurel		0,4	0,9	1,0	1,0

<sup>2</sup> Le solde structurel est le solde des administrations publiques corrigé des effets du cycle sur les comptes publics et des mesures non-pérennes.

### **2.3. La poursuite de la mise œuvre de l'Engagement national de Désendettement sur la période 2008-2010 permettrait d'assurer le retour de l'endettement public sous le seuil de 60% du PIB en 2010, voire dès 2009 dans le scénario haut.**

La stratégie de désendettement mise au point début 2006 repose sur trois piliers essentiels : le relèvement de la croissance potentielle, le principe d'un effort accru de rationalisation de la dépense publique, une politique active de gestion de la trésorerie des administrations publiques et de cessions de leurs actifs non stratégiques. Cette stratégie récolterait ses premiers fruits dès 2006, avec une baisse prévue d'au moins 2 points de PIB du ratio d'endettement ; ce reflux se confirmerait en 2007 avec une baisse de 1 point de PIB supplémentaire. La poursuite de ces efforts sur la période 2008-2010 permettrait au Gouvernement de remplir son Engagement national de Désendettement de ramener le solde des administrations publiques à l'équilibre et le ratio d'endettement public sous le seuil de 60 points de PIB d'ici 2010. La contribution au désendettement des cessions d'actifs non stratégiques est fixée de façon conservatoire à 5 à 10 Md€ chaque année.

## **3. Analyse de sensibilité et comparaison avec la programmation précédente**

### **3.1. Sensibilité aux hypothèses extérieures**

Les scénarios macroéconomiques du programme de stabilité reposent sur un jeu d'hypothèses pour l'environnement international et financier de l'économie française qui reste naturellement sujet à un certain nombre de risques. Le scénario international sous-jacent aux projections est le suivant :

- une stabilisation du prix nominal du baril de pétrole à 70 USD à partir de la fin 2006 et en 2007 (en cohérence avec le PLF pour 2007 présenté en septembre), puis un maintien à ce niveau en termes réels (le prix nominal du baril augmente donc de 1¾ % par an de 2008 à 2010) ;
- une stabilisation conventionnelle du taux de change de l'euro à 1,28 USD sur l'ensemble de la période (également en cohérence avec le PLF pour 2007) ;
- un maintien de l'activité mondiale et du commerce mondial autour de leur tendance de longue période dans le scénario bas et légèrement plus dynamique dans le scénario haut, notamment du fait d'un surcroît de croissance (0,4 point annuel) générée dans l'UE par la mise en œuvre de mesures structurelles visant à soutenir la croissance (stratégie de Lisbonne). La demande mondiale adressée à la France s'inscrirait ainsi sur une tendance de hausse de 6% par an dans le scénario bas et de 6½ % dans le scénario haut.

Ces hypothèses sont peu différentes des hypothèses de la Commission. Néanmoins, il est possible d'évaluer les implications pour l'économie française de la matérialisation de ces écarts d'hypothèses, ou plus généralement des aléas associés à ces hypothèses. On rappelle pour cela les conséquences d'une plus forte croissance de la demande mondiale adressée à la France, d'une baisse des prix du pétrole, d'une appréciation du taux de change ainsi que celles d'une baisse des taux d'intérêt.

**a) Effets d'une plus forte croissance de la demande mondiale adressée à la France**

Une augmentation de la demande mondiale adressée à la France se répercute quasi intégralement sur les exportations et se diffuse ensuite au reste de l'économie, *via* en particulier une révision à la hausse de l'investissement des entreprises.

À taux d'intérêt nominaux inchangés, une augmentation permanente de 1% de la demande mondiale entraînerait ainsi une amélioration de l'activité d'environ ¼ point de PIB et un surcroît d'emplois de l'ordre de 40 000 au bout de deux à trois ans. L'impact sur l'inflation serait faible, à taux de change inchangé.

À titre illustratif, une augmentation de 1% de la demande mondiale adressée à la France correspond par exemple à une augmentation ponctuelle de la croissance américaine de 2/3 de point, compte tenu de ses effets de diffusion à l'ensemble de l'économie mondiale.

**Tableau : Impact sur l'économie française d'une hausse de 1% de la demande mondiale de biens adressée à la France <sup>(1)</sup>**

(écart au niveau du scénario de référence en %)

	2008	2009	2010
PIB	0,2	¼	¼
Emploi total (en milliers)	16	37	42
Prix à la consommation des ménages	0,0	0,0	0,1
Capacité de financement publique (en points de PIB)	0,0	0,1	0,1

<sup>(1)</sup> Augmentation durable de 1% de la demande mondiale intervenant au début 2008.

Ce choc, qui combine à la fois une hausse sensible de l'activité et une amélioration du marché du travail à une inflation relativement faible, aurait un impact positif sensible sur les recettes (TVA, IS, IR et cotisations), les dépenses connaîtraient un accroissement plus faible. Au total la capacité de financement publique s'en trouverait améliorée d'environ 0,1 point de PIB.

**b) Effets d'une baisse des prix du pétrole**

Le repli du cours du baril entraîne un fléchissement de l'inflation importée qui freine directement les prix à la consommation. Au-delà de cet effet mécanique, les prix sont poussés à la baisse par le ralentissement des coûts de production des entreprises et la modération des hausses de salaires en lien avec celle des prix. La baisse des prix à la consommation et l'amélioration de la rentabilité des entreprises se conjuguent pour soutenir l'activité.

Les modèles macro-économiques usuels suggèrent qu'une baisse durable de 10\$ du prix du baril de pétrole, soit par exemple de 70\$ à 60\$, conduirait – à politiques macro-économiques européennes inchangées – à un relèvement d'activité d'environ ½ point et une baisse des prix à la consommation d'environ un point au bout de deux à trois ans.

Cette désinflation autoriserait en outre une détente supplémentaire de la politique monétaire dans la zone euro, qui stimulerait encore davantage la demande.

**Tableau : Impact sur l'économie française d'une baisse de 10\$ du prix du pétrole <sup>(2)</sup>**  
(écart au niveau du scénario de référence en %)

	2008	2009	2010
PIB	0,25	0,5	0,5
Prix à la consommation des ménages	-0,4	-0,8	-1,0
Capacité de financement publique (en points de PIB)	0,0	0,3	0,2

<sup>(2)</sup> Baisse du prix du baril de Brent de 70\$ à 60\$ au début 2008.

L'effet sur les recettes publiques de cette baisse du prix du baril serait nuancé. D'une part, le relèvement de l'activité économique aurait un impact positif sur les recettes fiscales des administrations publiques jusqu'en 2009, notamment sur l'IS. D'autre part, les recettes sensibles à l'inflation (comme la TVA) enregistreraient une baisse. Au total, l'impact net sur les recettes serait à peu près neutre (et seulement très légèrement négatif en 2010). En revanche, la baisse des dépenses, en grande partie liée à la baisse de l'inflation et à l'amélioration du marché du travail, serait sensible dès la deuxième année. Aussi, le solde public enregistrerait une nette amélioration de 0,3 point de PIB la seconde année et de 0,2 la troisième.

**c) Effets d'une appréciation du taux de change de l'euro de 10%**

Une appréciation de 10% du taux de change de l'euro face aux autres devises entraînerait un ralentissement de l'activité en France de l'ordre de 0,7 point la première année *via* une dégradation de la compétitivité extérieure et une baisse de l'activité chez nos partenaires de la zone euro. L'effet de la baisse des exportations serait amplifié par les effets multiplicateur et accélérateur habituels. L'emploi subirait également ce ralentissement.

Comme dans le reste de la zone euro, l'inflation serait en revanche modérée par l'appréciation du change effectif, ce qui donnerait une plus grande marge de manœuvre aux autorités monétaires.

**Tableau : Impact sur l'économie française d'une hausse du taux de change de l'euro de 10% <sup>(3)</sup>**  
(écart au niveau du scénario de référence en %)

	2008	2009	2010
PIB	-0,7	-0,8	-0,8
Emploi salarié (en milliers)	-40	-114	-131
Prix à la consommation des ménages	-0,6	-1,4	-2,4
Capacité de financement publique (en points de PIB)	-0,2	-0,3	-0,5

<sup>(3)</sup> À taux d'intérêt nominaux inchangés.

Du côté des finances publiques, l'appréciation de l'euro aurait, *via* ses effets baissiers sur l'activité et sur l'inflation, un impact négatif important sur la plupart des impôts. Par ailleurs, cette hausse du taux de change contribuerait à diminuer les cotisations sociales (assises sur la masse salariale). Ainsi la perte de recettes pour l'ensemble des administrations publiques s'élèverait à 0,3 point de PIB dès la première année. Ce phénomène serait en partie compensé par une baisse des dépenses (0,1 point de PIB la première année), sous l'hypothèse de dépenses majoritairement sensibles à l'inflation.

**d) Effets d'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base**

Une reprise plus rapide que prévu pourrait conduire à une remontée plus rapide des taux d'intérêt dans la zone euro. Une hausse de l'ensemble des taux d'intérêt (à court et à long terme) pèserait sur l'activité *via* trois canaux :

- l'investissement productif serait le plus pénalisé par la hausse des taux : l'alourdissement des charges financières dégraderait la solvabilité des entreprises et la profitabilité du capital diminuerait ;
- l'investissement logement des ménages serait également limité par un crédit plus cher ; la hausse des taux tendrait par ailleurs à favoriser l'épargne vis-à-vis de la consommation (effet de substitution) ;
- si elle provoquait une appréciation du change, la hausse des taux d'intérêt pèserait également sur l'activité *via* des pertes de compétitivité vis-à-vis des pays à l'extérieur de la zone euro.

A taux de change fixe, une hausse d'1 point des taux d'intérêt à court et à long terme de la zone euro diminuerait l'activité de près de ¼ point de PIB la première année et de ¾ à 1 point de PIB les deuxième et troisième années. La baisse de l'inflation qui s'ensuivrait resterait très modérée.

Ces évaluations tiennent compte des effets de bouclage macroéconomique au sein de la zone euro, c'est-à-dire de l'incidence défavorable sur l'économie française qu'aurait la baisse de la demande chez ses partenaires de la zone euro.

**Tableau : Impact sur l'économie française d'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base dans la zone euro** <sup>(4)</sup>

(écart au niveau du scénario de référence en %)

	2008	2009	2010
PIB	-0,2	-0,5	-0,8
Emploi total (en milliers)	-9	-57	-105
Prix à la consommation des ménages	0,0	-0,1	-0,2
Capacité de financement publique (en points de PIB)	0,0	-0,2	-0,4

<sup>(4)</sup> Hausse durable de 100 points de base des taux d'intérêt à court et long terme intervenant au début 2008, à taux de change inchangé.

Les finances publiques seraient affectées par une hausse des taux d'intérêt *via* deux canaux. D'une part, la charge de la dette des administrations publiques augmenterait du fait de la hausse du coût du financement et du refinancement. D'autre part, les comptes publics se dégraderaient en raison de la moindre activité.

La diminution de la croissance se traduirait en effet mécaniquement par des recettes fiscales et sociales plus faibles. Par ailleurs, les dépenses nominales seraient augmentées en raison de la dégradation du marché du travail et de la hausse de la charge d'intérêts (environ 1 Md€ d'intérêts supplémentaires la première année, environ 3 Md€ la troisième). Toutefois, elles seraient très légèrement diminuées du fait de la sensibilité (voire de l'indexation) de la plupart des dépenses à l'inflation (masse salariale, prestations, ...) et de l'application d'une règle stricte de progression de la dépense de l'Etat fonction de l'inflation.

### 3.2. Comparaison avec la programmation précédente

L'actualisation du programme de stabilité montre que les perspectives tracées en janvier 2006 sont respectées ou même devancées.

**Tableau : Scénario bas – Comparaison de la trajectoire de finances publiques dans la programmation actuelle et dans la programmation précédente**

		2006	2007	2008	2009	2010
Programme 2005	déficit public	-2,9	-2,6	-1,9	-1,0	0,1
	dette publique	66,0	65,6	64,6	62,8	59,9
Programme 2006	déficit public	-2,7	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
	dette publique	64,6	63,6	62,6	60,7	58,0

**Tableau : Scénario haut – Comparaison de la trajectoire de finances publiques dans la programmation actuelle et dans la programmation précédente**

		2006	2007	2008	2009	2010
Programme 2005	déficit public	-2,9	-2,2	-1,2	0,1	1,5
	dette publique	66,0	64,8	62,6	59,3	54,8
Programme 2006	déficit public	-2,7	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
	dette publique	64,6	63,6	61,9	58,9	55,1

Pour l'objectif de déficit en **2006** tout d'abord, il est aujourd'hui de -2,7% contre -2,9% prévu en janvier 2006. Au-delà notamment du respect de l'objectif de stabilisation de la dépense de l'Etat en volume pour la quatrième année consécutive, cette amélioration provient :

- d'une part, de la répercussion de l'amélioration du résultat 2005 (estimé en janvier 2006 à -3,0% du PIB, contre finalement -2,9% du PIB notifié par l'Insee et validé par Eurostat au printemps 2006) ;
- d'autre part, de l'affectation intégrale à la réduction du déficit – et donc au désendettement – des surplus de recettes de l'Etat, évalués à environ 5 Md€ par rapport à la Loi de Finances Initiale, liés au dynamisme de la croissance et à une élasticité des recettes fiscales une nouvelle fois supérieure à l'unité.

Les résultats **2007** devraient pleinement bénéficier des bonnes nouvelles enregistrées en 2006. L'objectif a donc été amélioré, se situant désormais à -2,5% contre -2,6% en janvier 2006. Si la révision de l'objectif pour 2007 est légèrement moindre que la révision pour 2006, c'est notamment parce que les perspectives disponibles aujourd'hui sur les collectivités locales suggèrent qu'elles continueront d'enregistrer un déficit en 2007 (-0,1 point de PIB) contrairement à l'objectif d'un retour à l'équilibre formulé il y a un an.

Ainsi, les perspectives fixées dans la programmation précédente pour 2006 et 2007 étant aujourd'hui confortées, l'objectif de moyen terme pour le **déficit public** demeure un retour à l'équilibre des comptes publics à l'horizon 2010 avec une stratégie inchangée.

S'agissant de la **dette publique**, les effets depuis janvier 2006 de l'Engagement national de Désendettement sont tout à fait significatifs. Ainsi, l'objectif de réduction du ratio d'endettement public d'au moins 2 points de PIB en 2006, puis d'1 point supplémentaire en 2007 permet d'atteindre en 2010 dans les deux scénarios un niveau d'endettement public inférieur à celui projeté dans la programmation précédente.

## 4. Evolution des finances publiques

### 4.1. Dépenses publiques

**Tableau : Progression des dépenses publiques sur 2008-2010**

(en volume, moyenne par an)	Scénario bas	Scénario haut
Dépenses publiques	0,6%	0,5%
Etat (comptabilité nationale)	-0,5%	-0,5%
<i>Etat en comptabilité budgétaire</i>	-1,5%	-1,5%
Organismes divers d'administration centrale	0,5%	0,5%
Collectivités locales	2,0%	2,0%
Administrations de sécurité sociale	1,1%	1,0%
<i>(ONDAM en valeur)</i>	2,2%	2,5%

L'Engagement national de Désendettement s'appuie sur une maîtrise stricte de la dépense publique. Ainsi, l'ensemble des dépenses publiques progresserait en moyenne de 0,6% par an en volume dans le scénario bas et de 0,5% dans le scénario haut<sup>3</sup>. Les dépenses publiques évolueraient ainsi nettement moins vite que l'activité de sorte que leur poids dans la richesse nationale passerait de 52,9% en 2007 à 50,4% en 2010 dans le scénario bas et à 49,2% en 2010 dans le scénario haut.

#### *Les dépenses de l'Etat*

Le Projet de Loi de Finances pour 2007 prévoit une réduction ambitieuse des dépenses de l'Etat, puisque pour la première fois celles-ci diminueront en volume de 1 point après quatre années de stabilisation en volume. Ce montant est en ligne avec les engagements du précédent programme ; il correspond à l'Engagement national de Désendettement du Gouvernement.

Conformément à cet engagement, le présent programme prévoit une diminution des dépenses de l'Etat en volume de 1,25% en 2008, 1,5% en 2009 et 1,75% en 2010, c'est-à-dire une stabilisation en valeur à l'horizon de la projection.

Compte tenu des facteurs de rigidité de la dépense, cette politique exige un effort de redéploiement et d'économies très important. Deux charges du budget de l'Etat pèseront particulièrement dans les années à venir : le service de la dette et le paiement des pensions de retraite des fonctionnaires.

#### La charge de la dette

Au cours des dernières années, le stock de dette a augmenté rapidement, mais de manière quasiment insensible pour le budget de l'Etat : il existait un effet très favorable sur les taux, car la dette émise à des taux élevés, durant les années 90, était amortie et remplacée par de la dette à taux faible. Les taux d'intérêt devraient progresser avec la reprise économique, et cet effet favorable va progressivement disparaître.

<sup>3</sup> Dans le scénario haut, les dépenses sociales sont un peu moins dynamiques grâce à la baisse du chômage.

## Evolution comparée des charges de la dette sur les périodes 2002-2007 et 2007-2010

	2002-2007	2007-2010
Evolution des charges de la dette de l'Etat (en moyenne annuelle et en volume)	-1,6 %	1,7 %

La charge de la dette progresserait ainsi environ de 0,7 milliard d'euros par an en 2008, 2009 et 2010. Ce montant reste toutefois relativement faible, grâce à la diminution du ratio d'endettement initiée dès 2006.

### Les pensions

Les dépenses de pension des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat continueront à progresser beaucoup plus rapidement que le budget de l'Etat dans son ensemble, à un rythme proche de celui qui a été absorbé durant la période 2002-2007. Dans le Projet de Loi de Finances pour 2007, les dépenses progressent de 1,1 Md d'euro constants, et sur l'ensemble de la période 2008-2010 la progression annuelle serait d'environ 1,2 Md d'euro constants.

## Evolution comparée des pensions versées par l'Etat sur les périodes 2002-2007 et 2007-2010

	2002-2007	2007-2010
Evolution des dépenses de pensions (en moyenne annuelle et en volume)	2,8 %	3,0 %

### Les autres dépenses

Les dépenses de l'Etat hors charge de la dette et hors pensions sont composées à 44% par la masse salariale des personnels de l'Etat. Un effort tout particulier de rationalisation des effectifs sera poursuivi sur l'ensemble de la période, le Projet de Loi de Finances pour 2007 prévoyant déjà le non-remplacement de 15 000 départs en retraite de fonctionnaires pour l'Etat. Des gains de productivité substantiels pourront être atteints tout en améliorant la qualité du service public, grâce à la généralisation des audits de modernisation de l'Etat dont les résultats sont déjà très encourageants.

Sur l'ensemble des autres dépenses, l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF) en 2006 permet de responsabiliser davantage les gestionnaires sur leurs enveloppes de crédits ; les marges de redéploiement qui leur sont offertes constituent de puissants instruments d'optimisation de l'allocation des ressources publiques.

### *Les dépenses des administrations de sécurité sociale*

#### Evolution moyenne en valeur des prestations sociales sur la période de programmation (2008-2010)

	Scénario bas	Scénario haut
ONDAM	2.2%	2.5%
Famille	2.15%	2.15%
Vieillesse	4.25%	4.25%
Chômage	-3.5%	-5.7%
<b>Logement</b>	3.0%	3.0%

*Dans la continuité de la réforme de l'assurance maladie, la progression des dépenses de santé resterait bien contenue*

En 2005, les dépenses entrant dans le champ de l'Objectif national de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) ont ralenti à 4,0 %, après 4,9 % en 2004. En 2006, les dépenses de l'ONDAM connaîtraient un nouveau ralentissement sensible, progressant de 2,7 %. Cette décélération, engagée depuis la réforme de l'assurance maladie (en 2002 l'ONDAM avait progressé de 7,1%) se poursuivrait en 2007, l'ONDAM s'établirait à 2,6%.

Le redressement de la branche maladie devrait se poursuivre sur la période de programmation avec la montée en puissance des effets de la réforme de l'assurance maladie entrée en vigueur en 2004 et un meilleur pilotage des finances sociales grâce à la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale (LOLFSS) :

- dans le domaine des soins de ville, la maîtrise des dépenses s'appuiera notamment sur les changements de comportements des acteurs du système. Les professionnels de santé vont poursuivre la mise en oeuvre de la maîtrise médicalisée, en particulier des conditions de prescription des produits de santé comme des indemnités journalières. Le secteur du médicament contribuera également aux efforts de redressement, autour de deux axes. D'une part, payer le médicament à son juste prix, grâce au développement des génériques, à la politique de prix et à la diffusion des grands conditionnements pour les malades chroniques. D'autre part, promouvoir le bon usage des produits de santé, en particulier pour les patients atteints d'affection de longue durée.

- dans le domaine hospitalier, le mouvement de réforme structurelle engagé depuis 2002 commence à porter ses fruits : réforme de la gouvernance qui responsabilise les acteurs ; nouvelles règles de planification ; modernisation de la gestion budgétaire et comptable et montée en charge de la tarification à l'activité. Dans ce cadre profondément rénové, les établissements de santé parviennent à mieux contenir leurs dépenses. De plus, les établissements de santé s'engagent dans la maîtrise médicalisée des dépenses (accords de bonne pratique hospitalière sur les antibiotiques, les statines et la prescription en dénomination commune internationale ; contrôle des prescriptions hospitalières en ville) et une modernisation de leur politique d'achats.

- enfin, les actions de lutte contre les fraudes, les abus et les gaspillages seront renforcées par un ensemble de mesures : mise en place du dossier médical personnel, renforcement du contrôle des arrêts de travail, du contrôle des ressources des bénéficiaires de prestations sociales, meilleur contrôle de la condition de résidence pour le bénéfice de prestations, restitution de la carte vitale en cas de départ du territoire... Le Comité national de Lutte contre la Fraude en matière de Protection sociale – créé en octobre 2006 – est chargé d'organiser la coopération entre les organismes sociaux et les administrations qui mènent ces actions.

Au total, la progression de l'ONDAM serait ainsi ramenée au rythme annuel moyen de 2,2% sur la période 2008-2010 dans le scénario bas et 2,5% dans le scénario haut.

*Les autres prestations sociales*

Les prestations **chômage** diminueraient grâce au recul du chômage, dans des proportions qui dépendent toutefois du scénario de croissance envisagé. Les dépenses de la branche **famille** devraient connaître une évolution plus modérée que ces dernières années en raison de l'arrivée à maturité de la prestation d'accueil du jeune enfant : la branche devrait renouer avec une situation excédentaire dès 2008.

Enfin les prestations **vieillesse** resteraient assez dynamiques en liaison avec l'arrivée aux âges de la retraite des classes d'après-guerre. L'anticipation du départ en retraite de certains travailleurs et le succès de la mesure de départs anticipés pour les personnes à carrière longue accroissent la dynamique de la dépense en 2006 et 2007. Cette dégradation en début de période ne remet pas fondamentalement en cause le sens des projections de moyen et long terme réalisées dans le cadre des travaux du Conseil d'Orientation des Retraites. En tout état de cause, la programmation est bâtie sans préjuger des mesures qui pourraient être prises dans le cadre du premier rendez-vous quinquennal retraites de 2008, éclairé par un rapport du COR qui analysera les effets de la réforme des retraites de 2003, les problématiques d'équité entre les assurés sociaux selon leur régime d'affiliation ou même en leur sein et le besoin d'éventuelles mesures complémentaires

Le net infléchissement de la dépense sociale se prolongerait donc sur la période de programmation. Dans le scénario bas, elle aurait en moyenne un rythme de croissance de 1,1 % en euros constants, mais ce rythme se réduirait progressivement pour atteindre 1,0 % en 2010. Dans le scénario haut, la dépense sociale progresserait en moyenne de 1,0 % sur la période, la croissance légèrement plus forte de l'ONDAM étant plus que compensée par les moindres décaissements au titre du chômage.

### *Les dépenses des collectivités locales*

Sur la période de programmation 2008-2010, les dépenses des administrations publiques locales augmenteraient à un rythme annuel de 2,0% en euros constants dans les deux scénarios. L'investissement s'infléchirait à la baisse dès 2008 puis en 2009, en lien avec le cycle électoral. Les projets d'investissement redeviendraient dynamiques à compter de 2010.

### *Les dépenses des organismes divers d'administration centrale*

Dans les deux scénarios, les dépenses des organismes divers d'administration centrale progresseraient en moyenne de 0,5% en volume par an. Les structures de défaisance se désendetteraient sur la période de programmation ce qui réduirait leurs charges d'intérêts.

## **4.2. Recettes**

### *Les recettes de l'Etat*

Les recettes de l'Etat ont présenté une **élasticité** au PIB significativement supérieure à l'unité en 2005 et en 2006 (respectivement 1,5 et, selon la prévision à ce stade, 1,8). Pour l'année 2007, le Projet de Loi de Finances prévoit un retour de l'élasticité autour de 1,2 et pour les années suivantes une élasticité unitaire est retenue dans le programme.

S'agissant des **mesures nouvelles**, l'impact sur les recettes des mesures fiscales déjà votées (taxe professionnelle notamment) serait d'environ -0,1 point de PIB en 2008 puis serait nul en 2009-2010.

### *Les recettes des administrations de sécurité sociale*

Les recettes des organismes sociaux bénéficieraient du dynamisme des assiettes de prélèvements sociaux, la masse salariale privée s'établissant entre 4.4% dans le scénario bas et 5.2% dans le scénario haut, après 4.6% en 2007. La masse salariale totale (qui comprend la masse salariale publique et la masse salariale privée) évoluerait en ligne avec le PIB sur l'ensemble de la période de projection.

Sur 2008-2010, les recettes des administrations de sécurité sociale progresseraient ainsi, dans le scénario bas, à un rythme annuel moyen de l'ordre de 4,0% et, dans le scénario haut, autour de 4½%.

### *Les recettes des collectivités locales*

Les prélèvements obligatoires perçus par les collectivités locales évolueraient avec une élasticité unitaire à l'activité sur la période de programmation. Cela signifie une stabilité globale des taux de la fiscalité locale sur la période de programmation.

## **5. Soutenabilité des finances publiques**

### **5.1. La mise en œuvre de réformes structurelles**

Sous l'effet du vieillissement de la population et de la hausse du ratio de dépendance qui devrait en résulter, le poids dans le revenu national de certaines dépenses, de retraite et de santé notamment, devrait spontanément s'alourdir dans les années qui viennent. Cette tendance est d'autant plus marquée que les adaptations de nos systèmes sociaux ont été trop longtemps différées.

S'agissant des dépenses de santé, au delà de l'impact « mécanique » du vieillissement de la population, leur évolution est déterminée par des facteurs de demande tels que l'augmentation du niveau de vie ou par des facteurs d'offre notamment liés au progrès technique. Ainsi, sur les quarante dernières années, le poids des dépenses liées à la maladie dans la richesse nationale est passé de 3,5 % du PIB en 1960 à 7,8 % du PIB en 2003.

Afin de faire face au vieillissement de la population, le gouvernement a engagé ces dernières années trois réformes d'ampleur :

- la réforme des **retraites** de 2003 prépare les échéances démographiques à venir en actant le principe d'un partage des gains en espérance de vie entre la vie active et la retraite. Elle vise notamment à allonger la durée d'activité et d'assurance. L'évaluation de ces effets par le Conseil d'Orientation des Retraites suggèrent que cette réforme permet une réduction du besoin de financement global des régimes de retraites de 0,9 point de PIB à l'horizon 2020 et de 1,2 point de PIB à l'horizon 2050 ;

- la réforme du **handicap** et de la **dépendance** en 2004 a institué une journée supplémentaire de travail, dite « journée de solidarité », dont la rémunération sert à financer de nouvelles actions. La contribution de solidarité pour l'autonomie permettra notamment la montée en charge de la prestation de compensation du handicap. Elle est venue compléter la réforme de l'allocation personnalisée pour l'autonomie adoptée en 2003, qui reposait sur un partage des efforts financiers entre l'Etat, les départements et les bénéficiaires de l'aide ;

- la réforme de l'assurance **maladie** en 2004 est également sources d'économie importantes dans le domaine de la santé, grâce à une responsabilisation accrue de tous les acteurs du système de soins (professionnels de santé libéraux et en établissements, assurés, industries du médicament, caisses de sécurité sociale, etc.) et à une continuité dans les efforts engagés, les grands principes de la réforme étant enrichis, chaque année, par de nouvelles mesures.

Au total, les travaux récents menés par le Comité de Politique Economique montrent qu'aujourd'hui, l'augmentation projetée des dépenses liées au vieillissement place la France dans la moyenne des pays européens.

**Tableau : Projections de dépenses liées au vieillissement pour la France du Comité de Politique Economique**

	Total	Retraites	Santé	Dépendance	Chômage	Education
Variation 2010-2050 en points de PIB	3,2	1,9	1,5	0,2	-0,2	-0,2

## 5.2. L'engagement national de désendettement

Avant même de prendre en compte l'impact à venir du vieillissement sur les finances publiques, la situation budgétaire courante est un facteur important de la soutenabilité de long terme des finances publiques : une situation budgétaire initialement dégradée produit par elle-même un « effet boule de neige » sur la charge de la dette. C'est tout le sens de l'Engagement national de Désendettement mis en œuvre par le Gouvernement.

Concrètement, pour l'évaluation de la soutenabilité des finances publiques, la Commission européenne examine un indicateur (« S2 ») qui mesure l'amélioration immédiate et pérenne des finances publiques nécessaire pour assurer que la dette contractée jusqu'à ce jour sera couverte à long terme par des surplus futurs (il s'agit donc d'une mesure de l'écart de financement ou *tax gap*). Deux éléments contribuent à cet indicateur :

- d'une part la situation initiale des finances publiques qui, si elle est dégradée, est susceptible de générer un « effet boule de neige » explosif ;
- d'autre part la dérive potentielle des comptes publics sous l'impact du vieillissement.

Dans son rapport « The long-term Sustainability of Public finances in the European Union » d'octobre 2006, la Commission évalue cet indicateur à 4,0 points de PIB pour la France, dont 1,4 points de PIB du fait de la situation initiale et 2,6 points de PIB du fait de la dérive future liée au vieillissement.

En fait, les évaluations de la Commission prennent pour point de départ la situation budgétaire en 2005. La prise en compte des objectifs de l'Engagement national de Désendettement (juin 2006) permet de mettre en évidence un impact positif sur la soutenabilité des finances publiques.

Ainsi, la prise en compte de l'amélioration des finances publiques prévue pour 2006 et 2007 avec, d'une part, un solde public atteignant le solde stabilisant l'endettement en 2007 (-2,5%) et, d'autre part, une réduction du ratio de dette de 3 points entre 2005 et 2007, montre que l'impact de la position initiale sur l'indicateur S2 est réduit de moitié (tableau ci-dessous), soit un gain de 0,7 point de PIB sur l'écart de financement.

En outre, la poursuite de l'Engagement national de Désendettement jusqu'à l'équilibre des comptes publics en 2010 permettra de mettre les finances publiques dans une situation de surplus primaire permettant de « provisionner » les 2/3 de la dérive projetée du fait du vieillissement.

**Tableau : Calculs d'indicateur de soutenabilité des finances publiques (S2)**

<i>En points de PIB</i>	<b>S2</b>	<b>dont impact de la position initiale</b>	<b>dont impact du vieillissement</b>
<b>Evaluation Commission avec pour année initiale l'année 2005</b>	4,0	1,4	2,6
<b>Actualisation avec pour année de départ 2007</b>	3,3	0,7	2,6
<b>Actualisation avec pour année de départ 2010</b>	0,9	-1,7	2,6

*Note : les calculs présentés pour 2007 et 2010 sont faits sur la base du scénario bas*

Au final, ces estimations signifient qu'atteindre l'objectif d'équilibre des comptes publics à l'horizon 2010 mettrait nos finances publiques dans une position significativement plus solide pour faire face aux enjeux de long terme liés au vieillissement. Cet élément d'appréciation est d'importance dans la perspective de la prise en compte des engagements liés au vieillissement dans l'objectif de moyen terme ainsi que le prévoit le Pacte de stabilité rénové.

## **6. Gouvernance des finances publiques**

L'année 2006 a donné lieu à des innovations majeures en matière de gouvernance d'ensemble des finances publiques.

### **6.1. La Conférence nationale des Finances publiques et le Conseil d'Orientation des Finances publiques**

Le 11 janvier 2006, soit un mois seulement après la remise du rapport de la commission « Pébereau » sur la dette publique au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le Premier Ministre a présidé la première Conférence nationale des Finances publiques. Cette Conférence regroupait, outre le Gouvernement, le Conseil économique et social, le Parlement, les associations d'élus locaux, les partenaires sociaux, les représentants des organismes de protection sociale obligatoire et l'administration. C'est à cette occasion que l'« Engagement national de Désendettement » a été annoncé par le Premier ministre pour le mois de juin 2006.

Avec ce premier rendez-vous, une étape importante dans le pilotage de nos finances publiques a été franchie. Cette Conférence a permis de nouer un dialogue élargi entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, les organismes de protection sociale, les partenaires sociaux et les élus locaux.

Afin de pérenniser cette démarche, le Gouvernement, conformément aux orientations arrêtées par le Président de la République, a souhaité institutionnaliser par décret (n°2006-515 du 5 mai 2006) cette Conférence et instituer un Conseil d'Orientation des Finances publiques.

La composition du Conseil d'Orientation des Finances publiques est proche de celle de la Conférence. Instance à vocation opérationnelle, le Conseil constitue statutairement l'organe de préparation de la Conférence et joue à ce titre un rôle particulier sur :

- la description et l'analyse de la situation des finances publiques ;
- l'appréciation des conditions de la soutenabilité en proposant une répartition des objectifs entre les administrations publiques ;

- la formulation de recommandations sur l'ensemble des sujets relatifs aux finances publiques, comme par exemple l'amélioration de la méthodologie de prévision des recettes.

Le Conseil s'est réuni le 20 juin 2006 et devrait se réunir début décembre 2006, avant la prochaine Conférence nationale des Finances publiques qui devrait se tenir début 2007. Un rapport public annuel du Conseil est en cours de rédaction et sera présenté lors de cette Conférence.

## **6.2. Le débat au Parlement des objectifs du programme de stabilité avant sa transmission à Bruxelles**

L'autre avancée de l'année 2006 a été la discussion conjointe au Parlement au printemps du débat habituel d'orientation budgétaire et du nouveau débat d'orientation sur les finances sociales. Le Gouvernement a présenté pour ce débat un rapport commun portant sur l'ensemble de l'Etat et de la Sécurité sociale, qui détaillait l'Engagement national de Désendettement. Il a ainsi marqué concrètement son souci d'un pilotage plus intégré de l'ensemble des finances publiques.

## **6.3. Gouvernance statistique**

L'INSEE est en charge des questions méthodologiques relatives à la conformité au système européen des comptes (SEC95) de la pratique statistique française de comptabilité nationale. L'Institut a dans ce cadre des échanges réguliers avec Eurostat. Notamment, dans le cadre du Traité et des Règlements spécifiques, les sources et méthodes d'évaluation des données de Comptabilité Nationale relatives aux Administrations Publiques ont fait l'objet d'un inventaire.

L'élaboration des **comptes semi-définitifs et définitifs** s'appuie sur une information détaillée, en particulier pour l'Etat et les ODAC. Pour l'Etat, la principale référence comptable est le Compte général de l'administration des finances (CGAF) publié par la direction générale de la Comptabilité Publique. Le passage du solde d'exécution des lois de finances à la capacité de financement nécessite un ensemble de corrections (décalages temporels, traitements différents de certaines opérations en comptabilité budgétaire et en comptabilité nationale etc.). La méthode d'évaluation du compte des ODAC repose sur un traitement des comptabilités de tous les ODAC. La synthèse réalisée pour les comptes nationaux est faite après transcription individuelle des comptes des ODAC dans les opérations de comptabilité nationale. Pour les APUL, l'élaboration des comptes des collectivités locales (S13131) repose sur des comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor. Les documents utilisés pour l'élaboration des comptes des organismes divers d'administration locale (S13132) ne sont pas homogènes du fait de la variété des statuts juridiques. Les comptes des administrations de sécurité sociale (ASSO) sont établis sur la base des différents plans comptables (caisses de sécurité sociale, caisses du régime général, hôpitaux).

Pour l'élaboration des **chiffres de l'année courante (n-1) à la première notification de l'année (n)**, l'information est plus parcellaire. Pour l'Etat, l'année comptable se clôt à la fin janvier n. Les comptes « publics » de l'Etat sont achevés vers la mi-mars n, aussi les informations utilisées pour la notification sont susceptibles d'être revues, en particulier les corrections pour le passage aux « droits constatés ». Le compte des ODAC est en partie prévisionnel et les sources comptables couvrent environ 70% des recettes et des dépenses. Pour les APUL, sont privilégiées les informations retracées dans les documents comptables de l'Etat et depuis 2003 par des données « directes », exhaustives et centralisées pour les régions et les départements et issues d'un échantillon pour les communes. Un certain nombre d'estimations et prévisions sont réalisées en complément. Enfin, pour la première notification, les comptes des ASSO sont essentiellement construits à partir d'estimations. Les documents comptables des régimes ne sont pas encore connus au moment de la notification. Néanmoins, de nombreux éléments comptables (prestations pour l'UNEDIC et le régime général, échantillon d'hôpitaux...), encore provisoires, permettent d'élaborer les comptes de principaux organismes avec une certaine fiabilité.

## ANNEXE 1 : Tables statistiques

**Table 1a. Macroeconomic prospects (scénario bas)**

	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
		level (*)	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change
<b>1. Real GDP</b>	B1*g	1 782 630	2,0 - 2,5	2,0 - 2,5	2 1/4	2 1/4	2 1/4
<b>2. Nominal GDP</b>	B1*g	1 782 630	4,2	4,2	4,0	4,0	4,0
<b>Components of real GDP</b>							
<b>3. Private consumption expenditure</b>	P.3	1 019 246	2,8	2,7	2,5	2,5	2,4
<b>4. Government consumption expenditure</b>	P.3	420 334	1,8	0,3	0,5	0,4	0,7
<b>5. Gross fixed capital formation</b>	P.51	358 165	3,3	3,3	2,9	2,9	2,9
<b>6. Changes in inventories and net acquisition of valuables (% of GDP)</b>	P.52 + P.53		0,2	0,8	0,9	0,8	0,9
<b>7. Exports of goods and services</b>	P.6	487 316	7,9	6,2	5,9	5,9	5,9
<b>8. Imports of goods and services</b>	P.7	515 935	8,0	6,1	5,6	5,6	5,6
<b>Contributions to real GDP growth</b>							
<b>9. Final domestic demand</b>			2,7	2,3	2,1	2,1	2,1
<b>10. Changes in inventories and net acquisition of valuables</b>	P.52 + P.53		0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>11. External balance of goods and services</b>	B.11		-0,8	-0,2	0,0	0,0	0,0

(\*) at current prices

**Table 1a. Macroeconomic prospects (scénario haut)**

	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
		level	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change
<b>1. Real GDP</b>	B1*g	1 782 630	2,0 - 2,5	2,0 - 2,5	3,0	3,0	3,0
<b>2. Nominal GDP</b>	B1*g	1 782 630	4,2	4,2	4,8	4,8	4,8
<b>Components of real GDP</b>							
<b>3. Private consumption expenditure</b>	P.3	1 019 246	2,8	2,7	3,1	3,1	3,0
<b>4. Government consumption expenditure</b>	P.3	420 334	1,8	0,3	0,5	0,4	0,7
<b>5. Gross fixed capital formation</b>	P.51	358 165	3,3	3,3	4,7	4,8	4,8
<b>6. Changes in inventories and net acquisition of valuables (% of GDP)</b>	P.52 + P.53		0,2	0,8	0,9	0,8	0,9
<b>7. Exports of goods and services</b>	P.6	487 316	7,9	6,2	7,1	7,1	7,1
<b>8. Imports of goods and services</b>	P.7	515 935	8,0	6,1	6,7	6,7	6,7
<b>Contributions to real GDP growth</b>							
<b>9. Final domestic demand</b>			2,7	2,3	2,8	2,9	2,9
<b>10. Changes in inventories and net acquisition of valuables</b>	P.52 + P.53		0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>11. External balance of goods and services</b>	B.11		-0,8	-0,2	0,0	0,0	0,0

**Table 1b. Price developments (scénario bas)**

	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
		level	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change
<b>1. GDP deflator</b>			2,0	2,0	1 3/4	1 3/4	1 3/4
2. Private consumption deflator			1,6	1,6	1 3/4	1 3/4	1 3/4
<b>3. HICP</b>			2,0	1,9	1 3/4	1 3/4	1 3/4
4. Public consumption deflator			1,8	1,6	1 3/4	1 3/4	1 3/4
5. Investment deflator			3,0	2,6	1 3/4	1 3/4	1 3/4
<b>6. Export price deflator (goods and services)</b>			1,2	1,0	1,2	1,2	1,2
<b>7. Import price deflator (goods and services)</b>			3,3	0,5	1,0	1,0	1,0

**Table 1b. Price developments (scénario haut)**

	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
		level	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change
<b>1. GDP deflator</b>			2,0	2,0	1 3/4	1 3/4	1 3/4
2. Private consumption deflator			1,6	1,6	1 3/4	1 3/4	1 3/4
<b>3. HICP</b>			2,0	1,9	1 3/4	1 3/4	1 3/4
4. Public consumption deflator			1,8	1,6	1 3/4	1 3/4	1 3/4
5. Investment deflator			3,0	2,6	1 3/4	1 3/4	1 3/4
<b>6. Export price deflator (goods and services)</b>			1,2	1,0	1,2	1,2	1,2
<b>7. Import price deflator (goods and services)</b>			3,3	0,5	1,0	1,0	1,0

**Table 1c. Labour market developments (scénario bas)**

	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
		level	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change
<b>1. Employment, persons</b>		25000 (*)	0,8	1,1	0,6	0,5	0,5
2. Employment, hours worked							
<b>3. Unemployment rate (%)</b>							
<b>4. Labour productivity, persons</b>			1,5	1,2	1,7	1,7	1,7
5. Labour productivity, hours worked							
<b>6. Compensation of employees</b>	D1	927 529	3,9	4,0	3,7	3,7	3,7

(\*) thousand, annual average

**Table 1c. Labour market developments (scénario haut)**

	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
		level	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change	rate of change
<b>1. Employment, persons</b>		25000 (*)	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1
2. Employment, hours worked							
<b>3. Unemployment rate (%)</b>							
<b>4. Labour productivity, persons</b>			1,5	1,2	1,9	1,9	1,9
5. Labour productivity, hours worked							
<b>6. Compensation of employees</b>	D1	927 529	3,9	4,0	4,4	4,4	4,4

(\*) thousand, annual average

**Table 1d. Sectoral balances (scénario bas)**

% of GDP	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
<b>1. Net lending/borrowing vis-à-vis the rest of the world</b>			-2,0	-1,8	-1,8	-1,7	-1,6
of which:			-1,6	-1,5	-1,4	-1,3	-1,2
- Balance on goods and services							
- Balance of primary incomes and transfers			-0,4	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4
- Capital account			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>2. Net lending/borrowing of the private sector</b>							
of which:							
- corporate sector							
- households and NPISHs							
<b>3. Net lending/borrowing of general government</b>			-2,7	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
<b>4. Statistical discrepancy</b>			optional	optional	optional	optional	optional

**Table 1d. Sectoral balances (scénario haut)**

% of GDP	ESA Code	Year X-1	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
<b>1. Net lending/borrowing vis-à-vis the rest of the world</b>			-2,0	-1,8	-1,7	-1,5	-1,4
of which:			-1,6	-1,5	-1,4	-1,2	-1,1
- Balance on goods and services							
- Balance of primary incomes and transfers			-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
- Capital account			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>2. Net lending/borrowing of the private sector</b>							
of which:							
- corporate sector							
- households and NPISHs							
<b>3. Net lending/borrowing of general government</b>			-2,7	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
<b>4. Statistical discrepancy</b>			optional	optional	optional	optional	optional

**Table 2 - General government budgetary prospects (scénario bas)**

	ESA Code	2006	2006	2007	2008	2009	2010
		Level	% of GDP	% of GDP	% of GDP	% of GDP	% of GDP
<b>Net lending (EDP B.9) by sub-sector</b>							
1. General government	S.13	-48,5	-2,7	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
2. Central government	S.1311	-41,3	-2,2	-2,2	-1,8	-1,2	-0,6
3. State government	S.1312						
4. Local government	S.1313	-1,5	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
5. Social security funds	S.1314	-7,7	-0,4	-0,1	0,1	0,4	0,6
<b>General government (S13)</b>							
6. Total revenue	TR	901,8	50,6	50,4	50,2	50,3	50,3
7. Total expenditure	TE	950,3	53,3	52,9	52,0	51,1	50,4
8. Net lending/borrowing	EDP B.9	-48,5	-2,7	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
9. Interest expenditure (incl. FISIM)	EDP D.41 incl. FISIM	46,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5
pm: 9a. FISIM							
10. Primary balance		-1,9	-0,1	0,1	0,7	1,7	2,5
<b>Selected components of revenue</b>							
11. Total taxes (11=11a+11b+11c)		491,5	27,6	27,3	27,1	27,1	27,1
11a. Taxes on production and imports	D.2	276,6	15,5	15,4	15,3	15,3	15,3
11b. Current taxes on income, wealth, etc	D5	206,8	11,6	11,4	11,3	11,3	11,3
11c. Capital taxes	D91	8,1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
12. Social contributions	D61	324,2	18,2	18,2	18,1	optional	optional
13. Property income	D4	12,4	0,7	0,8	0,9	optional	optional
14. Other (14=15-(11+12+13))		73,6	4,1	4,1	4,1	optional	optional
15=6. Total revenue	TR	901,8	50,6	50,4	50,2	50,3	50,3
p.m.: Tax burden (D.2+D.5+D.61+D.91-D.995)		779,8	43,7	43,5	43,3	43,3	43,3
<b>Selected components of expenditure</b>							
16. Collective consumption	P32						
17. Total social transfers	D.62 + D.63	417,6	23,4	23,2	22,9	22,6	22,3
17a. Social transfers in kind	P.31 =D.63						
17b. Social transfers other than in kind	D.62						
18.=9. Interest expenditure (incl.FISIM)	EDP D.41 incl. FISIM	46,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5
19. Subsidies	D.3	25,9	1,5	1,4	1,3	1,3	1,2
20. Gross fixed capital formation	P51	58,4	3,3	3,3	3,2	3,1	3,2
21. Other (21=22-(16+17+18+19+20))		401,8	22,5	22,4	22,0	21,6	21,2
22=7. Total expenditure	TE	950,3	53,3	52,9	52,0	51,1	50,4

**Table 2 - General government budgetary prospects (scénario haut)**

	ESA Code	2006	2006	2007	2008	2009	2010
		Level	% of GDP	% of GDP	% of GDP	% of GDP	% of GDP
<b>Net lending (EDP B.9) by sub-sector</b>							
<b>1. General government</b>	S.13	-48,5	-2,7	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
<b>2. Central government</b>	S.1311	-41,3	-2,2	-2,2	-1,7	-0,9	-0,2
<b>3. State government</b>	S.1312						
<b>4. Local government</b>	S.1313	-1,5	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1
<b>5. Social security funds</b>	S.1314	-7,7	-0,4	-0,1	0,2	0,6	1,0
<b>General government (S13)</b>							
<b>6. Total revenue</b>	TR	901,8	50,6	50,4	50,1	50,1	50,1
<b>7. Total expenditure</b>	TE	950,3	53,3	52,9	51,6	50,3	49,2
<b>8. Net lending/borrowing</b>	EDP B.9	-48,5	-2,7	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
<b>9. Interest expenditure (incl. FISIM)</b>	EDP D.41 incl. FISIM	46,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,4
<b>pm: 9a. FISIM</b>							
<b>10. Primary balance</b>		-1,9	-0,1	0,1	1,0	2,2	3,3
<b>Selected components of revenue</b>							
<b>11. Total taxes (11=11a+11b+11c)</b>		491,5	27,6	27,3	27,1	27,1	27,0
<b>11a. Taxes on production and imports</b>	D.2	276,6	15,5	15,4	15,3	15,3	15,3
<b>11b. Current taxes on income, wealth, etc</b>	D5	206,8	11,6	11,4	11,3	11,3	11,2
<b>11c. Capital taxes</b>	D91	8,1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>12. Social contributions</b>	D61	324,2	18,2		18,1	optional	optional
<b>13. Property income</b>	D4	12,4	0,7	0,8	0,9	optional	optional
<b>14. Other (14=15-(11+12+13))</b>		73,6	4,1	22,3	4,0	optional	optional
<b>15=6. Total revenue</b>	TR	901,8	50,6	50,4	50,1	50,1	50,1
<b>p.m.: Tax burden (D.2+D.5+D.61+D.91-D.995)</b>		779,8	43,7	43,5	43,2	43,2	43,2
<b>Selected components of expenditure</b>							
<b>16. Collective consumption</b>	P32						
<b>17. Total social transfers</b>	D.62 + D.63	417,6	23,4	23,2	22,7	22,2	21,7
<b>17a. Social transfers in kind</b>	P.31 =D.63						
<b>17b. Social transfers other than in kind</b>	D.62						
<b>18.=9. Interest expenditure (incl.FISIM)</b>	EDP D.41 incl. FISIM	46,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,4
<b>19. Subsidies</b>	D.3	25,9	1,5	1,4	1,3	1,3	1,2
<b>20. Gross fixed capital formation</b>	P51	58,4	3,3	3,3	3,2	3,1	3,1
<b>21. Other (21=22-(16+17+18+19+20))</b>		401,8	22,5	22,4	21,8	21,3	20,7
<b>22=7. Total expenditure</b>	TE	950,3	53,3	52,9	51,6	50,3	49,2

**Table 3. General government expenditure by function**

% of GDP	COFOG Code	Year X-2	Year X+3
1. General Public services	1		
2. Defence	2		
3. Public order and safety	3		
4. Economic affairs	4		
5. Environmental protection	5		
6. Housing and community amenities	6		
7. Health	7		
8. Recreation, culture and religion	8		
9. Education	9		
10. Social Protection	10		
11. Total Expenditure (=item 7=26 in Table 2)	TE		

**Table 4 General government debt developments (scénario bas)**

% of GDP		2006	2007	2008	2009	2010
<b>1. Gross debt</b>		64,6	63,6	62,6	60,7	58,0
<b>2. Change in gross debt ratio</b>		-2,0	-1,0	-1,0	-1,9	-2,6
<b>Contributions to changes in gross debt</b>						
<b>3. Primary balance</b>		-0,1	0,1	0,7	1,7	2,5
<b>4. Interest expenditure (incl. FISIM)</b>		2,6	2,6	2,6	2,5	2,5
<b>5. Stock-flow adjustment</b>		-2,0	-1,0	-0,4	-0,4	-0,4
of which: - Differences between cash and accruals						
- Net accumulation of financial assets of which : - privatisation proceeds						
- Valuation effects and other						
<b>p.m. implicit interest rate on debt</b>		4,0	4,1	4,0	4,0	4,1
<b>Other relevant variables</b>						
6. Liquid financial assets						
7. Net financial debt (7=1-6)						

**Table 4 General government debt developments (scénario haut)**

% of GDP		2006	2007	2008	2009	2010
<b>1. Gross debt</b>		64,6	63,6	61,9	58,9	55,1
<b>2. Change in gross debt ratio</b>		-2,0	-1,0	-1,7	-2,9	-3,9
<b>Contributions to changes in gross debt</b>						
<b>3. Primary balance</b>		-0,1	0,1	1,0	2,2	3,3
<b>4. Interest expenditure (incl. FISIM)</b>		2,6	2,6	2,5	2,5	2,4
<b>5. Stock-flow adjustment</b>		-2,0	-1,0	-0,4	-0,4	-0,4
of which: - Differences between cash and accruals						
- Net accumulation of financial assets of which : - privatisation proceeds						
- Valuation effects and other						
<b>p.m. implicit interest rate on debt</b>		4,0	4,1	4,0	4,0	4,1
<b>Other relevant variables</b>						
6. Liquid financial assets						
7. Net financial debt (7=1-6)						

**Table 5. Cyclical developments (scénario bas)**

% of GDP	ESA Code	Year	Year	Year	Year	Year
		X-1	X	X+1	X+2	X+3
<b>1. Real GDP growth (%)</b>		2,0 - 2,5	2,0 - 2,5	2 1/4	2 1/4	2 1/4
<b>2. Net lending of general government</b>	EDP B.9	-2,7	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
<b>3. Interest expenditure (incl. FISIM recorded as consumption)</b>	EDPD.41+FISIM	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5
<b>4. Potential GDP growth (%) (1)</b>		2,1	2,2	2,2	2,2	2,2
contributions:						
- labour		0,2	0,3	0,3	0,3	0,2
- capital		0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
- total factor productivity		1,0	1,0	1,0	1,0	1,1
<b>5. Output gap</b>		-0,2	-0,2	-0,1	0,0	0,0
<b>6. Cyclical budgetary component</b>		-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1
<b>7. Cyclically-adjusted balance (2-6) (including one-off)</b>		-2,6	-2,3	-1,6	-0,8	0,0
<b>8. Cyclically-adjusted primary balance (7-3)</b>		0,1	0,3	1,0	1,7	2,5

**Table 5. Cyclical developments (scénario haut)**

% of GDP	ESA Code	Year	Year	Year	Year	Year
		X-1	X	X+1	X+2	X+3
<b>1. Real GDP growth (%)</b>		2,0 - 2,5	2,0 - 2,5	3,0	3,0	3,0
<b>2. Net lending of general government</b>	EDP B.9	-2,7	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
<b>3. Interest expenditure (incl. FISIM recorded as consumption)</b>	EDPD.41+FISIM	2,6	2,6	2,5	2,5	2,4
<b>4. Potential GDP growth (%) (1)</b>		2,2	2,3	2,6	2,7	3,0
contributions:						
- labour		0,3	0,4	0,5	0,6	0,8
- capital		0,8	0,8	0,9	1,0	1,0
- total factor productivity		1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
<b>5. Output gap</b>		-0,5	-0,6	-0,1	0,1	0,1
<b>6. Cyclical budgetary component</b>		-0,2	-0,2	-0,2	0,0	0,1
<b>7. Cyclically-adjusted balance (2-6) (including one-offs)</b>		-2,5	-2,2	-1,3	-0,3	0,7
<b>8. Cyclically-adjusted primary balance (7-3)</b>		0,1	0,4	1,2	2,2	3,2

**Table 6. Divergence from previous update (scénario bas)**

	ESA Code	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
<b>Real GDP growth (%)</b>						
Previous update		2,0 - 2,5	2 1/4	2 1/4	2 1/4	
Current update		2,0 - 2,5	2,0 - 2,5	2 1/4	2 1/4	2 1/4
Difference						
<b>General government net lending (% of GDP)</b>						
Previous update	EDP B.9	-2,9	-2,6	-1,9	-1,0	
Current update		-2,7	-2,5	-1,8	-0,9	0,0
Difference		0,2	0,1	0,1	0,1	
<b>General government gross debt (% of GDP)</b>						
Previous update		66,0	65,6	64,6	62,8	
Current update		64,6	63,6	62,6	60,7	58,0
Difference		-1,4	-2,0	-2,0	-2,1	

**Table 6. Divergence from previous update (scénario haut)**

	ESA Code	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
<b>Real GDP growth (%)</b>						
Previous update		2,0 - 2,5	3,0	3,0	3,0	
Current update		2,0 - 2,5	2,0 - 2,5	3,0	3,0	3,0
Difference						
<b>General government net lending (% of GDP)</b>						
Previous update	EDP B.9	-2,9	-2,2	-1,2	0,1	
Current update		-2,7	-2,5	-1,5	-0,2	0,8
Difference		0,2	-0,3	-0,3	-0,3	
<b>General government gross debt (% of GDP)</b>						
Previous update		66,0	64,8	62,6	59,3	
Current update		64,6	63,6	61,9	58,9	55,1
Difference		-1,4	-1,2	-0,8	-0,4	

**Table 7. Long-term sustainability of public finances**

% of GDP	2000	2005	2010	2020	2030	2050
<b>Total expenditure</b>						
Of which: age-related expenditures						
Pension expenditure						
Social security pension						
Old-age and early pensions						
Other pensions (disability, survivors)						
Occupational pensions (if in general government)						
Health care						
Long-term care (this was earlier included in the health care)						
Education expenditure						
Other age-related expenditures						
Interest expenditure						
<b>Total revenue</b>						
Of which: property income						
of which: from pensions contributions (or social contributions if appropriate)						
Pension reserve fund assets						
Of which: consolidated public pension fund assets (assets other than government liabilities)						
<b>Assumptions</b>						
Labour productivity growth						
Real GDP growth						
Participation rate males (aged 20-64)						
Participation rates females (aged 20-64)						
Total participation rates (aged 20-64)						
Unemployment rate						
Population aged 65+ over total population						

**Table 8. Basic assumptions (scénario bas)**

	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
<b>Short-term interest rate (annual average)</b>	2,1	2,1			
<b>Long-term interest rate (annual average)</b>	3,5	3,9			
<b>USD/€exchange rate (annual average) (euro area and ERM II countries)</b>	1,28	1,25	1,25	1,25	1,25
<b>Nominal effective exchange rate (for countries not in euro area or ERM II) exchange rate vis-à-vis the €(annual average)</b>	108,4	107,7	107,7	107,7	107,7
<b>World excluding EU, GDP growth</b>	4,8	4,6	4,2	4,2	4,2
<b>EU-25 GDP growth</b>	1,4	1,7	2,0	2,0	2,0
<b>Growth of relevant foreign markets</b>	4,2	6,0	6,0	6,0	6,0
<b>World import volumes, excluding EU</b>	7,3	7,7	7,1	7,1	7,1
<b>Oil prices, (Brent, USD/barrel)</b>	55,2	60,0	61,1	62,1	63,2

**Table 8. Basic assumptions (scénario haut)**

	Year X-1	Year X	Year X+1	Year X+2	Year X+3
<b>Short-term interest rate (annual average)</b>					
<b>Long-term interest rate (annual average)</b>					
<b>USD/€exchange rate (annual average) (euro area and ERM II countries)</b>	1,28	1,25	1,25	1,25	1,25
<b>Nominal effective exchange rate (for countries not in euro area or ERM II) exchange rate vis-à-vis the €(annual average)</b>	108,4	107,7	107,7	107,7	107,7
<b>World excluding EU, GDP growth</b>	4,8	4,6	4,2	4,2	4,2
<b>EU-25 GDP growth</b>	1,4	1,7	2,4	2,4	2,4
<b>Growth of relevant foreign markets</b>	4,2	6,0	6,6	6,6	6,6
<b>World import volumes, excluding EU</b>	7,3	7,7	7,1	7,1	7,1
<b>Oil prices, (Brent, USD/barrel)</b>	55,2	60,0	61,1	62,1	63,2